

SAINT BRIEUC AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du jeudi 5 novembre 2009

Délibération DB 181- 2009

L'an deux mille neuf, le cinq novembre à dix-huit heures cinquante, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence du Président Monsieur Michel LESAGE.

Le Secrétaire de séance est Madame Christine ORAIN.

MEMBRES PRESENTS

HILLION	Y. DORE, D. LE MEUR, A. REDOT, S. HAMON
LA MEAUGON	A. BOTHOREL
LANGUEUX	M. LESAGE, J. AUDRAIN, J. BELLEC, S. GUIGNARD
PLEDRAN	M. RAOULT, JC. ROUILLE, M. LOPIN, S. BRIEND
PLERIN	R. PEDRON, P. FAISANT, JL. COLAS, G. LE ROUX, J. KERHARDY
PLOUFRAGAN	R. MOULIN, A. QUELEN, C. ORAIN, F. LE MENEC, P. DUVAL
PORDIC	G. GASPAILLARD, M. NOULLEZ, Y. BRIAND, M. CHEVE
SAINT-BRIEUC	B. JONCOUR, Y. MAYEUX, MC. DIOURON, B. BLEVIN, P. DELOURME, G. BLEGEAN, J. LE GAGNE, JJ. FUAN, E. SEITE, E. BOT, B. LE RUN, B. LE GONIDEC, G. ROBERT, N. LEBRETON, JG. LE BERE, M. BOIVIN, M. HUBERT
SAINT-DONAN	L. KERBOEUF, L. BIDAULT
SAINT-JULIEN	C. BLANCHARD, J. LE BORGNE
TREGUEUX	J. BASSET, MA. JAFFRELOT, A. JOUAN, D. JEGOU
TREMELOIR	J. LE POTTIER
TREMUSON	G. LE GALL, M. HAMEURY
YFFINIAC	M. HINAULT, JY. LANOE, V. LAUTREDOU, M. BALLAY

MEMBRES EXCUSES

HILLION	JF. PHILIPPE
PLERIN	R. KERDRAON
PORDIC	F. LOSACH
PLOUFRAGN	A. MAHE
SAINT BRIEUC	O. RAULT, A. CROCHET, P. BOURQUARD
TREMELOIR	D. CHARLES

MEMBRES ABSENTS

LA MEAUGON	A. PORTANGUEN
PLERIN	P. QUEMERE
SAINT BRIEUC	Y. DREVES

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de présents : 59

Nombre de votants : 65

SAINT-BRIEUC AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du jeudi 05 novembre 2009

Délibération DB 181-2009

Rapporteur : Monsieur Gilbert GASPAILLARD

Axe 3 : Un territoire innovant et entreprenant

Objectif 7 : Donner au Centre des congrès EQUINOXE les moyens de sa réussite

Objet : Signature d'avenants aux marchés de travaux "Equinoxe"

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 20 décembre 2007, le Conseil d'Agglomération a autorisé le Président à signer les marchés de travaux en vue de l'extension et du réaménagement du centre des congrès Equinoxe.

Des avenants sont aujourd'hui proposés sur certains de ces marchés et détaillés après le tableau récapitulatif global. Ce dernier intègre ces nouveaux avenants et offre une vision globale de l'état du marché en cours d'exécution.

Situation des marchés de Travaux - Récapitulatif général

Lots	Montants initiaux en € H.T.	Montants des avenants	Variation
1 « Désamiantage »	850,00	0	0
2 « Démolitions »	34 000,00	8 750,00	+ 25,7 %
3 « Terrassements »	56 856,19	8 775,00	+ 15,43 %
4 « Gros Œuvre »	2 002 978,07	58 618,53	+ 2,93 %
5 « Charpente Métallique »	689 172,75	75 494,20	+ 10,9 %
6 « Charpente Bois »	102 000,00	3 713,00	+ 3,6 %
7 « Espaces verts, revêtements espaces extérieurs »	48 343,73	0	0
8 « VRD / Revêtements extérieurs et terrassement plate-forme parking »	321 906,35	58 823,10	+ 18,27%
9 « Etanchéité / Couverture métal / Bardage métal »	716 000,00	16 000,51	+ 2,23 %
10 « Menuiseries extérieure / Façades légères / Fermetures / Vitrerie / Verrières »	462 100,00	5 211,00	+ 1,13%
11 « Menuiseries intérieures, aménagements menuisés et mobiliers »	240 903,00	- 40 500,24	- 16,8%
12 « Plâtrerie - Cloisons – Doublages »	630 000,00	22 968,62	+ 3,65 %
13 « Revêtements de sols et murs »	104 000,00	- 2 251,44	- 2,16 %
14 « Faux plafonds »	36 844,80	0	0
15 « Peinture »	126 142,15	4 860,00	+ 3,85%
16 « Serrurerie »	250 299,28	- 7 634,50	- 3,05 %
17 « Plomberie sanitaire »	190 000,00	4 370,84	+ 2,3 %
18 « Chauffage / Ventilation / Climatisation »	929 880,72	- 13 760,45	- 1,48 %
19 « Électricité / Courants forts / Communications »	950 000,00	39 797,40	+ 4,19 %
20 « Ascenseurs »	55 600,00	- 6 050,00	- 10,80 %
21 « Serrurerie et mécanique scénique, tenture, parquet »	347 412,00	7 208,37	+ 2,07 %
22 « Audiovisuel et électricité scénique »	464 997,83	53 639,80	+ 11,53 %
23 « Sièges et gradins mobiles »	329 705,14	0	0
Total	9 089 992,01	298 033,23	3,28 %

Lot n°11 « Menuiserie intérieure » : avenant n° 6 - Devis du 03/09/2009

Ce marché a été signé avec l'entreprise **CMA** pour un montant de **240 903,00 € HT**.

Montant du marché après avenants 1, 2, 3, 4 et 5 : 199 738,76 € HT

Un avenant n°6 est à présent proposé :

Sous le plan de travail et plus particulièrement sous l'évier de la kitchenette de l'espace catering, il serait souhaitable de mettre en place un meuble de rangement avec portes. Ce meuble serait en mélaminé blanc et d'une longueur de 1 200 mm.

Imputation : Demande de la Maîtrise d'Ouvrage (utilisateur).

Montant de cet avenant n° 6 : **664,00 € HT**

Montant du marché après avenant n° 6 : **200 402,76 € HT** soit - 16,8 % par rapport au marché de base.

Lot n°12 « Platerie cloisons » : avenant n° 5 - Le devis N° 7B du 27 juillet 2009 a reçu le visa positif du Cabinet STINCO (maître d'œuvre)

Ce marché a été signé avec l'entreprise **SAPI** pour un montant de **630 000,00 € HT**.

Un avenant n°5 est à présent proposé.

La modification de prestation intervient suite à la demande de la Maîtrise d'œuvre.

Les panneaux acoustiques à base de fibres agglomérées étaient prévus en marché de base avec des bords droits et des fixations apparentes. Pour améliorer notamment l'esthétique, l'architecte propose la mise en place de panneaux de même composition mais à bords rainurés pour fixations invisibles. Cette prestation serait mise en place dans les locaux nobles.

Cette prestation représente une plus value de **4 224,00 € HT**.

Montant du marché après avenant N° 5 : **652 968,62 € HT** soit + 3,65 % par rapport au marché de base.

Lot n°17 « Plomberie sanitaire » : avenant n° 3 - Le devis n° DE0801040G en date du 17/07/09 a reçu le visa positif du Cabinet STINCO et du BET AREA

Ce marché a été signé avec l'entreprise **CSA** pour un montant de **190 000,00 € HT**.

Un avenant n°3 est à présent proposé.

La modification de prestation intervient suite à une demande de la Maîtrise d'œuvre.

La prestation consiste dans le remplacement de 3 robinetteries prévues au marché de base par des panneaux de douche de la marque Delabie type PREMIX 792300.

MOTIVATION :

Les robinetteries initiales devaient être alimentées par des canalisations apparentes, donc à la portée des utilisateurs avec tous les risques de dégradation en décollant. La mise en place de panneaux de douche permet de réaliser une protection mécanique esthétique de ces canalisations.

Ce changement de prestation représente une plus value de **971,41 € HT** (montant de l'avenant n°3).

Montant du marché après avenant N° 3 : **194 370,84 € HT** soit + 2,3 % par rapport au marché de base.

Il vous est proposé, si ces dispositions recueillent votre agrément, de bien vouloir adopter la délibération suivante.

DELIBERATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code des Marchés Publics ;

VU la délibération n° 318 du 20 décembre 2007 autorisant le Président à procéder à la signature des marchés initiaux ;

VU les marchés sus-visés ;

VU les avis favorables de la Commission d'appel d'offres en date des 18 Septembre 2009 (pour les lots 12 et 17) et 15 octobre 2009 (pour le lot n° 11) ;

Le Bureau saisi en date du 22 Octobre 2009

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Par :

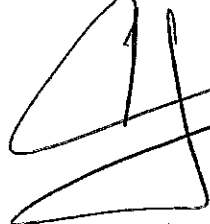
Présents : 59	Pouvoirs : 6	Total : 65	Exprimés : 65
Voix Pour : 65	Voix Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

DECIDE d'adopter les 3 avenants décrits ci-dessus, portant sur les lots n° 11, 12 et 17 dans le cadre des travaux d'extension et réaménagement du centre des congrès Equinoxe,

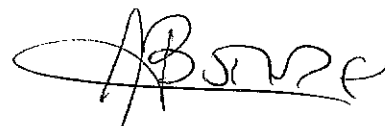
DECIDE d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la signature de ces 3 avenants.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture
le **16 NOV. 2009**

Et de l'affichage effectué le
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Jean-Paul HUBY


16 NOV. 2009

**P/o le Président,
Et par délégation,
La 1^{ère} Vice-Présidente,**



Armelle BOTHOREL

